

**Commune de BARBIÈRES**

**CONSEIL MUNICIPAL**

Le conseil municipal de la Commune de Barbières se réunira à la mairie de Barbières :

**Lundi 29 juin 2026 à 20h00**

à l'ordre du jour :

1. Création d'un emploi permanent agent d'accueil à temps complet
2. Création d'un emploi permanent agent périscolaire à temps non complet à 21h00
3. Décision modificative budgétaire – Création de l'opération - Aménagement Rue Neuve
4. Choix de l'entreprise pour la fourniture et la pose de déstratificateurs d'air dans le groupe scolaire et le bâtiment mairie
5. Demande aide financière pour les déstratificateurs d'air auprès de Territoire d'Energie Drôme-SDED
6. Approbation du Plan Particulier de Mise en Sûreté unifié (PPMS) Ecole de Barbières
7. Renouvellement de la convention d'occupation du domaine public avec ATC France/antenne-relais téléphonie mobile au stade
8. Admission en non-valeur de produits irrecouvrables (impayés du SIEBB-Syndicat des Eaux)
9. Questions diverses :
  - ✓ Appel à projets ABC (*Atlas de la Biodiversité Communale*) du Parc Naturel Régional du Vercors
  - ✓ Site internet de la mairie
  - ✓ Composition de la commission de contrôle des listes électorales 2026-2032
  - ✓ Travaux d'assainissement – aménagement Grande Rue

Barbières, le 23 juin 2026

Le Maire,

Gilles BONNARDEL

